

SUD Éducation Alsace c/o Solidaires - Maison des Syndicats 1 rue Sédillot - 67000 Strasbourg 06 76 96 67 63 ou 07 62 12 25 28 sudeducalsace@no-log.org http://sudeducalsace.info/



# NON au Conseil Territorial d'Alsace, instrument de réduction des services publics!

### Quel est l'intérêt de ce nouveau dispositif pour les travailleurs alsaciens ? AUCUN

Une simplification des organisations ? Faux ! Une seule assemblée mais trois centres de décisions, Colmar, Strasbourg et Mulhouse au lieu de deux auparavant. Et des dispositifs de coordination à créer. Sans compter l'annonce de François HOLLANDE de faire de Strasbourg une euro-métropole, qui récupérerait encore des compétences au détriment des autres communes.

Des économies ? Faux ! Ils sont incapables de les chiffrer ! Et les transferts de compétences vont entraîner de nouvelles charges. Plusieurs élus ont déjà évoqué la levée de nouveaux impôts... Sans compter le coût social lié à la disparition et fusion de services publics de proximité.

**Efficacité : Faux !** La logique de concentration sectorielle et de centralisation territoriale des services se traduira nécessairement par moins de proximité voire moins de compétences. Les guichets uniques ont déjà fait preuve de leur inefficacité au plus grand mécontentement des usagers, souvenez vous de la fusion de l'ANPE et des ASSEDICs dans le pôle emploi.

En réalité ce projet c'est : moins de services publics, moins de proximité, moins de fonctionnaires ! Avec, contrairement à ce que l'on croit, une augmentation des impôts locaux ! Et donc un accroissement des inégalités sociales et territoriales au détriment notamment des classes populaires et moyennes installées loin des centres des principales métropoles alsaciennes.

#### POUR NOUS, DANS L'EDUCATION NATIONALE :

- Sous couvert de développer le bilinguisme, on va sans doute s'attaquer aux missions des professeurs de langue pour lesquels le contenu et les objectifs pédagogiques des enseignements seront déterminés et surveillés par la nouvelle collectivité.
- Pour une pseudo compétitivité, on offre la carte des formations à la région, et par là même aux entreprises. Pour alimenter ces formations, on détruit le service public d'orientation, en confondant au passage les demandeurs d'emploi et les élèves.

Par ailleurs, pour exercer ces nouvelles compétences cette collectivité aura besoin de moyens financiers supplémentaires, où ira-t-elle les chercher si ce n'est par des impôts supplémentaires, prélevés sur les classes populaires et moyennes qui seront les plus grandes perdantes du ratatinement prévu des services publics censés être redistribués.

#### ET DANS LE DROIT DU TRAVAIL :

Malgré les dénégations des porteurs du projet, cela attaque le droit du travail par l'intermédiaire des dispositions du droit local pour se mettre en conformité avec nos voisins suisses et allemands ; l'exemple de l'Euro-Airport en est une parfaite illustration. Faut-il rappeler que les procédures de licenciements sont quasiment libres en Suisse et que le SMIC n'existe pas en Allemagne, où le "modèle allemand" de "flexibilité" tant vanté dans les médias français a conduit à réduire l'emploi "sécurisé" à un job précaire et sous payé (certains travailleurs sont salariés à 200 € par mois...).

Pour toutes ces raisons, SUD EDUCATION Alsace est opposé à ce projet, qui présente des risques et des dérives bien trop importants pour d'hypothétiques avantages.

## Votez NON au référendum du 7 AVRIL.